

**CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)**

**ÉNONCÉ DE PROGRAMME  
DOCUMENT CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

---

---

1. Identification du programme :  
**Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)**
- 1.1 Faculté : Administration
- 1.2 Unité responsable du programme : Département de comptabilité
- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)
- 1.4 Diplôme accordé : Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juillet 2010

**DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME**

**Note : Le programme de Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif) est similaire au programme de Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité) à l'exception des objectifs du programme qui sont légèrement différents, des conditions d'admission et de maintien et des trois (3) stages ne comportant aucun crédit faits pendant la session printemps-été de la deuxième et de la troisième années ainsi qu'à l'hiver de la quatrième année. Étant donné la similarité entre les deux programmes Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité) et Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif), pour faciliter la lecture du présent document, les différences entre les deux programmes sont indiquées en gras.**

**Préambule**

Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, la Faculté d'administration, par l'entremise des Unités académiques réseau de la discipline, UARD, propose la création de programmes de Baccalauréat en administration des affaires spécialisés en remplacement des programmes actuels de Baccalauréat en administration des affaires avec concentrations et du programme général.

Dans les pages qui suivent, nous allons proposer une démarche en trois étapes. La première résume les arguments qui nous ont incités à choisir le programme spécialisé, la deuxième présente les raisons qui nous ont poussés à modifier le programme en comptabilité tandis que la troisième décrit brièvement la relation entre les cours du programme proposé et les neuf objectifs de la formation générale.

**Le programme de Baccalauréat spécialisé en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif)**

Premièrement, selon le projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique, la Faculté d'administration doit d'une part, faire passer le nombre total de crédits du Baccalauréat en administration des affaires de 127 à 120 et, d'autre part, s'assurer de satisfaire aux neuf objectifs de formation générale dans la reconfiguration du BAA.

Deuxièmement, suite à plusieurs réunions facultaires et réunions des UARD, il a été convenu que le programme de **Baccalauréat spécialisé en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)** devait proposer un contenu global mieux axé sur les exigences du marché de l'emploi tout en permettant à la diplômée ou au diplômé la poursuite d'études plus spécialisées au niveau de la maîtrise ou encore auprès des nombreuses corporations professionnelles dans les domaines de la gestion (comptabilité, finance, etc.). D'ailleurs, ce point avait été soulevé par les évaluateurs externes en 2004 dans le Rapport d'évaluation des programmes de 1<sup>er</sup> cycle de la Faculté d'administration.

Troisièmement, la nécessité de réviser les deux premières années du programme de baccalauréat en administration pour y inclure davantage de cours reliés à l'ensemble des disciplines enseignées dans la Faculté s'imposait afin de donner une meilleure connaissance des disciplines de la gestion. Ainsi, avec les propositions de changement, les étudiantes et étudiants seront exposés dès la première année d'études aux diverses disciplines de la Faculté. Dans cette perspective, des cours qui étaient auparavant en deuxième année ont été déplacés en première année et leurs contenus ont été modifiés pour servir d'introduction aux sciences de la gestion. Ces modifications devraient faciliter la réussite des études des étudiantes et étudiants dans leur domaine d'étude puisqu'ils auront une meilleure compréhension des fonctions de l'entreprise. Ces changements devraient aussi faciliter la rétention des étudiantes et des étudiants parce que le programme sera mieux adapté à leurs besoins, car elles ou ils choisiront plus tôt dans leur cursus universitaire la discipline qui les intéresse davantage.

Quatrièmement, après avoir examiné de nombreux programmes de baccalauréat en administration des affaires dans plusieurs universités canadiennes (Université Laval, HÉC, Université du Québec à Rimouski, Université de Sherbrooke, Saint Mary's University, UNB, Dalhousie University, et l'Université d'Ottawa) le choix et l'ordonnement de cours de première et deuxième années proposés se comparent à plusieurs des programmes disponibles dans celles-ci.

Cinquièmement, le nouveau programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif)** favorise dès la première année l'interdisciplinarité au niveau des sciences de la gestion et des autres disciplines connexes. En première année, l'étudiante ou l'étudiant suivra les cours de comptabilité financière (ADCO1010), un cours d'introduction au management (ADMN1220), un cours d'introduction au marketing (ADMK1310), un cours d'introduction à la gestion des opérations (ADGO1431) et un cours d'introduction aux systèmes d'information organisationnels (ADSI1601). En plus de ces cours, il y aura un cours de mathématiques des affaires (MATH1153), les deux cours de français, le nouveau cours outils d'apprentissage en gestion (ADMN1000) et le cours de micro-économie (ECON1030). Ainsi, après avoir suivi cette gamme de cours, les étudiantes et étudiants seront mieux préparés pour suivre en deuxième année le cours ECON1020 macro-économie qui exige une compréhension du rôle des entreprises dans l'économie.

Par ailleurs, en deuxième année le concept d'interdisciplinarité est maintenu puisque les étudiantes et étudiants devront suivre des cours reliés à la discipline principale tels que la finance (ADFI2510), la comptabilité de gestion (ADCO2310), la fiscalité (ADFS2901) et deux cours de comptabilité financière (ADCO2001 et ADCO2002). Ils devront aussi suivre un cours en principes économiques macro (ECON1020), en introduction à la statistique appliquée (STAT 2633) et en décisions d'investissement (ADFI2520). Pour terminer cette deuxième année, les étudiantes et étudiants devront suivre un cours d'anglais (de niveau ANGL1022 ou plus élevé), un autre cours pour atteindre les objectifs de la formation générale et deux cours au choix. **Le premier stage non crédité ADMI3470 Stage I est fait pendant la session printemps-été de la deuxième année.**

Pour les troisième et quatrième années, les étudiantes et les étudiants vont suivre neuf cours reliés au domaine de la comptabilité, cinq cours des disciplines connexes, deux cours pour répondre aux objectifs de la formation générale et un cours au choix. Finalement, le cours d'intégration de fin d'études (ADMI4999) permettra d'atteindre l'objectif d'interdisciplinarité. **Le deuxième stage non crédité ADMI4470 Stage II est fait pendant la session printemps-été de la troisième année. Quant au troisième stage ADMI 4480 Stage III, il est fait pendant la**

**session d'hiver de la quatrième année. Les trois stages en entreprise sont rémunérés et d'une durée de 12 semaines chacun.**

De plus, la structure du programme proposé permet à nos étudiantes et étudiants d'obtenir des équivalences des ordres professionnels en comptabilité après l'obtention du Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif) pour les cours désignés en comptabilité et des disciplines connexes en vue de devenir admissible à la formation professionnelle pour obtenir l'un des titres comptables suivants : comptable agréée (CA), comptable en management agréée (CMA) ou comptable général accrédité (CGA).

Suite à la reconfiguration du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)**, les futurs diplômées et futurs diplômés vont s'enrichir d'un bagage de connaissances plus actualisé, plus centré sur l'apprentissage en équipe et le rôle de chacune des fonctions au sein de l'entreprise, plus axé sur le développement des habiletés nécessaires à l'ouverture d'esprit face au changement et à l'aspect multiculturel du monde des affaires.

Avec cette réorganisation des contenus dans le programme, les débouchés qui vont s'offrir à la nouvelle diplômée ou au nouveau diplômé sont nombreux, tant au niveau de la pratique de comptable professionnel au sein des sociétés ou encore des organismes à but non lucratif dans des fonctions se rattachant à la comptabilité. Nous croyons qu'avec le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)**, il sera possible de maintenir le nombre de diplômées et de diplômés au niveau actuel, voire même de l'augmenter. On ne peut présumer des emplois qu'occuperont les futures diplômées et futurs diplômés, toutefois, on sait que les trois professions comptables canadiennes susmentionnées ont une relève à assurer afin de combler le départ à la retraite d'un nombre important de ses membres, mais surtout pour satisfaire aux besoins toujours croissants de professionnelles et professionnels afin de répondre aux besoins sans cesse croissants des sociétés et des particuliers canadiens. Un bel avenir peut attendre ces futures diplômées et futurs diplômés.

## **2.1 Objectifs**

Le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif)** est différent sur plusieurs points des autres programmes en gestion, car c'est dans le cadre de son activité que l'entreprise produit l'information financière essentielle aux utilisateurs internes et externes. Pour les utilisateurs internes, tels que la présidente ou le président ou les vice-présidentes et vice-présidents des entreprises, l'information financière constitue un élément fondamental à la prise des décisions stratégiques. En ce qui a trait aux utilisateurs externes, tels que les investisseurs ou les prêteurs, c'est à partir de l'information financière qu'ils décident d'octroyer le financement nécessaire au développement de l'entreprise.

Le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)** s'articule sur quatre volets distincts; le premier touche à la préparation de l'information pour la prise de décisions (comptabilité de gestion), le second concerne la préparation des états financiers destinés aux utilisateurs externes (comptabilité financière), le troisième en la certification des états financiers pour en augmenter la crédibilité, tandis que le quatrième s'intéresse à la planification fiscale tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Ainsi, l'objectif premier du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif)** vise l'acquisition de connaissances, de compétences et la maîtrise de plusieurs techniques de comptabilité ainsi que de l'aptitude à les appliquer dans les cabinets comptables, les entreprises ou les administrations publiques. À la fin de son programme, la future diplômée ou le futur diplômé devrait être capable d'envisager les problèmes de son domaine fonctionnel dans le contexte plus vaste de la stratégie globale de l'entreprise et de les relier aux problèmes d'autres secteurs fonctionnels ainsi qu'à l'environnement de l'entreprise. De plus, les futures professionnelles et futurs professionnels de la comptabilité seront en mesure de satisfaire aux exigences d'admission aux programmes de formation professionnelle des trois grandes corporations professionnelles soit celle des comptables agréés (CA), des comptables généraux accrédités (CGA) ou des comptables en management accrédités (CMA).

**Les trois stages rémunérés en entreprise permettent de mieux comprendre le rôle de la comptabilité dans la réalité du monde des affaires, de développer la maturité de l'étudiante et de l'étudiant et son sens de responsabilité, de se créer un réseau, de développer une bonne éthique de travail et d'acquérir une expérience pertinente.**

## **2.2 Stratégies pédagogiques**

La formation des futures professionnelles et futurs professionnels de la comptabilité par les organismes de la profession soit, les CA, les CGA et les CMA, est selon l'approche axée sur les compétences. Ainsi, le nouveau programme en comptabilité propose de préparer les étudiantes et étudiants en assurant une formation de base en comptabilité qui fait appel à des méthodes très diverses. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels vont s'ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Afin d'assurer une transition vers les milieux des affaires, des mises en situation qui calquent la réalité des entreprises, tel que la simulation comptable, la préparation d'états financiers ainsi que des projets de certification en milieux quasi réels feront partie du programme de comptabilité. Des conférences de courte durée qui traitent des questions de comptabilité et de politiques générales, mais aussi de sujets techniques et méthodologiques intéressant la future professionnelle ou le futur professionnel de la comptabilité feront partie des stratégies pédagogiques. Finalement, pour favoriser l'interdisciplinarité il y a un cours d'intégration en fin de programme ADMI4999 Projet de fin d'études où les étudiantes et étudiants des diverses disciplines de la faculté seront regroupés afin de mettre en évidence le rôle joué par chacune des fonctions de l'entreprise. Ce cours d'intégration sera enseigné par une équipe de professeures et professeurs dont l'objectif vise essentiellement à présenter l'entreprise comme une entité où chacun doit collaborer si l'on veut réussir. Ce cours est un cours d'intégration de fin d'études obligatoire dans les programmes d'études spécialisées.

L'enseignement dans le cadre du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif)** repose sur trois stratégies pédagogiques qui mettent en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour devenir une professionnelle ou un professionnel de la comptabilité et occuper un poste de gestion dans l'organisation; en second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés, les savoir-faire et les compétences appropriés et en dernier lieu elles mettent l'accent sur les valeurs individuelles et celles de l'organisation, les comportements au sein de la société et le désir de continuer à apprendre. **L'alternance étude-stage favorise également l'intégration des connaissances.**

Ainsi, l'ensemble des stratégies pédagogiques va donc chercher à donner à la future diplômée ou au futur diplômé une solide formation concernant les savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir nécessaires pour être capable d'évoluer et de réussir dans un environnement global.

## **2.3 Résultats attendus**

À la fin du programme d'études, les étudiantes et les étudiants devraient avoir acquis des connaissances théoriques et pratiques, avoir développé des habiletés ainsi que d'avoir saisi l'importance des compétences professionnelles visées en comptabilité pour œuvrer au sein de diverses organisations comme spécialiste du domaine. Elles et ils seront en mesure de préparer des états financiers selon les normes nationales et internationales, résoudre des problèmes reliés à des situations d'ordre comptable et financière en interaction avec les autres fonctions de l'organisation.

Sur le plan pratique, l'étudiante ou l'étudiant pourra considérer l'adhésion à une des trois professions comptables, car son programme d'étude lui permet d'accéder à leurs programmes de formation spécialisée tout en assumant des postes de responsabilité en comptabilité au sein d'entreprises ou de cabinet comptable d'envergure régionale, nationale ou internationale. Plus particulièrement, l'étudiante ou l'étudiant est préparé à occuper des postes dans les domaines de la comptabilité de management, de la comptabilité financière, de la certification et de la fiscalité en pratique privée, publique ou gouvernementale.

### 3. La formation fondamentale en comptabilité

Afin de préparer les étudiantes et les étudiants à devenir expert-comptable, le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif)** a aussi pour objet de développer leurs habiletés de leadership ainsi que leur expertise en comptabilité en utilisant les nombreuses ressources qui sont à leur disposition pour leur permettre de développer leur vision holistique de l'organisation afin d'être capables de considérer les phénomènes organisationnels dans leur totalité.

#### 3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

Le programme vise à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle sachant que ces défis proviennent aussi bien de l'environnement interne que de l'environnement externe. Ces défis ont trait à des décisions se rattachant à la détermination et au contrôle des coûts et au respect des normes comptables. Elles influencent le traitement, l'analyse, l'évaluation et la diffusion de l'information comptable et financière.

L'énumération précédente des situations que devront affronter les diplômées et les diplômés de comptabilité ne signifie pas qu'elles doivent être traitées séparément. Bien au contraire, leur interdépendance constitue la réalité complexe de l'entreprise et pour ce faire les 60 crédits composant la discipline principale du programme sont divisés en deux catégories.

La première comprend 24 crédits décrits comme étant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de comprendre la nature et le fonctionnement de l'entreprise et de pouvoir poursuivre leurs études dans la discipline de la comptabilité. Ces cours sont :

ADMN1220 *Introduction au management* ; ADCO1010 *Comptabilité financière I*; ADMK1310 *Introduction au marketing*; ADGO1431 *Intro gestion des opérations*; ADSI1601 *Intro systèmes d'information*; ADCO2310 *Comptabilité de gestion I*; ADFS2901 *Fiscalité I*; et ADFI2510 *Gestion financière*.

La plupart de ces cours sont suivis dès la première année du programme et visent à favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants dans leur programme d'étude et favoriser la rétention. Ils permettent aux étudiantes et aux étudiants de mieux comprendre la nature multidisciplinaire de l'entreprise et forment le corps de connaissances jugé préalable à l'approfondissement des connaissances du champ d'études. Essentiellement, ils visent à donner aux futures et futurs gestionnaires les connaissances nécessaires pour appréhender l'entreprise comme une entité.

La deuxième partie des cours de formation fondamentale comprend 36 crédits de cours qui sont articulés sur les connaissances essentielles de la fonction comptabilité dans toutes les entreprises soit 11 cours obligatoires et un cours à option suivis par les étudiantes et les étudiants qui se dirigent en comptabilité. Ces cours sont les suivants :

#### Cours obligatoires :

ADCO2001 <i>Comptabilité financière II</i>	ADCO2002 <i>Comptabilité financière III</i>
ADCO3010 <i>Comptabilité spécialisée I</i>	ADCO3020 <i>Comptabilité spécialisée II</i>
ADCO4010 <i>Comptabilité/diverses sociétés</i>	ADCO4410 <i>Théorie comptable</i>
ADCO3310 <i>Comptabilité de gestion II</i>	ADCO3320 <i>Comptabilité de gestion III</i>
ADCO4110 <i>Vérification I</i>	ADCO4120 <i>Vérification II</i>
ADMI4999 <i>Projet de fin d'études</i>	

Cours à option : Choisir un cours parmi

ADCO4310 *Comptabilité de gestion IV*  
ADCO4130 *Vérification III*

Pour résumer, rappelons que dans ce programme la formation fondamentale se prépare en deux étapes. Les cours qui traitent de la réalité de l'entreprise sont surtout présentés dans les deux

premières années tandis que les cours permettant d’approfondir la comptabilité de management et financière, la certification ainsi que la fiscalité s’échelonnent sur les deux dernières années du programme. **Les deux premiers stages sont faits pendant la session printemps-été de la deuxième et troisième année alors que le troisième stage est fait lors de la session d’hiver de la quatrième année.**

### 3.2 L’apport des disciplines connexes

Dans le cadre de la formation fondamentale en gestion, les 30 crédits des disciplines connexes se divisent en deux catégories :

La première comprend 15 crédits de cours dans les disciplines d’économie (ECON1020 *Principes économiques macro*; ECON1030 *Principes économiques micro*); de mathématiques des affaires (MATH1153 *Intro math des affaires*); de statistiques (STAT2633 *Introduction à la statistique appliquée*) et de droit (DROI2000 *Initiation au droit commercial*). Les connaissances acquises dans ces cours vont s’ajouter à celles d’autres cours de la première année où l’accent est placé sur la compréhension de la dynamique interne et de la réalité externe de l’entreprise.

La seconde catégorie qui comprend elle aussi 15 crédits est composé de deux cours de fiscalité, un complément essentiel à la comptabilité, (ADFS3903 *Fiscalité II*, ADFS4701 *Planification fiscale*), un cours en système d’information organisationnels (ADSI3601 *Analyse des systèmes d’information*), soit une réalité du monde des affaires, et un dernier en finance (ADFI2520 *Décisions d’investissement*) portant sur les décisions d’investissement, un enjeu pour la majorité des entreprises. Un dernier cours est choisi par l’étudiante ou l’étudiant parmi une liste de cours connexes selon le profil professionnel visé.

Le tableau 1 suivant présente la répartition des 90 crédits de cours de la formation fondamentale du programme de **BAA (comptabilité-régime coopératif)**. Il montre la répartition des 60 crédits de cours de la formation fondamentale (24 crédits de cours de tronc commun et 36 crédits de cours de la discipline, ainsi que les 30 crédits de cours connexes. Comme mentionné auparavant, les cours du tronc commun forment le corps de connaissances préalables à l’approfondissement des connaissances du champ d’études et sont nécessaires pour que les étudiantes et étudiants puissent appréhender l’entreprise comme une entité et comprendre la nature multidisciplinaire de l’entreprise.

Tableau 1  
Répartition des 90 crédits de cours de la formation fondamentale du programme de BAA (comptabilité)

<b>Discipline principale</b>		<b>60 cr.</b>
<b>Tronc commun</b>		<b>24 cr.</b>
1. ADCO1010	Comptabilité financière	3 cr.
2. ADCO2310	Comptabilité de gestion	3 cr.
3. ADFI2510	Gestion financière	3 cr.
4. ADFS2901	Fiscalité	3 cr.
5. ADGO1431	Intro gestion des opérations	3 cr.
6. ADMK1310	Introduction au marketing	3 cr.
7. ADMN1220	Introduction au management	3 cr.
8. ADSI1601	Intro systèmes d’information	3 cr.
<b>Cours de la discipline</b>		<b>36 cr.</b>
9. ADCO2001	Comptabilité financière II	3 cr.
10. ADCO2002	Comptabilité financière III	3 cr.
11. ADCO3010	Comptabilité spécialisée I	3 cr.
12. ADCO3020	Comptabilité spécialisée II	3 cr.
13. ADCO3310	Comptabilité de gestion II	3 cr.
14. ADCO3320	Comptabilité de gestion III	3 cr.
15. ADCO4010	Comptabilité / diverses sociétés	3 cr.

16. ADCO4110	Vérification I	3 cr.
17. ADCO4120	Vérification II	3 cr.
18. ADCO4410	Théorie comptable	3 cr.
19. ADCO4310	Comptabilité de gestion IV ou ADCO4130	3 cr.
20. ADMI4999	Projet de fin d'études	3 cr.
<b>21. ADMI3470</b>	<b>Stage I</b>	<b>0 cr.</b>
<b>22. ADMI4470</b>	<b>Stage II</b>	<b>0 cr.</b>
<b>23. ADMI4480</b>	<b>Stage III</b>	<b>0 cr.</b>
<b>Cours connexes</b>		<b>30 cr.</b>
1. MATH1153	Intro math des affaires	3 cr.
2. ECON1020	Principes économiques (macro)	3 cr.
3. ECON1030	Principes économiques (micro)	3 cr.
4. STAT2633	Intro à la stat appliquée	3 cr.
5. DROI2000	Initiation au droit commercial	3 cr.
6. ADFI2520	Décisions d'investissement	3 cr.
7. ADFS3903	Fiscalité II	3 cr.
8. ADFS4701	Planification fiscale	3 cr.
9. ADSI3601	Analyse des systèmes d'info	3 cr.
10. Cours à option <sup>1</sup>		3 cr.
<sup>1</sup> Choisir un cours parmi la liste suivante de cours à option :		
ADFS3902	Impôt à la consommation	3 cr.
ADGO2432	Méthodes quantitat. en gestion	3 cr.
ADSI2603	Logiciels de gestion	3 cr.

#### 4. La formation générale

##### 4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Avec le nouveau cours ADMN1000 *Outils d'apprentissage : gestion*, nous allons donner aux étudiantes et aux étudiants les connaissances et développer les compétences afin de leur permettre de maîtriser les outils nécessaires pour réussir un programme de baccalauréat spécialisé. Entre autres, ce cours a pour objectif de faciliter la transition, l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants du milieu secondaire à un programme d'études en milieu universitaire.

##### 4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Dans le cadre du programme de **BAA (comptabilité-régime coopératif)**, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours tiré de la banque de cours pour atteindre l'objectif Ouverture à l'Autre et/ou internalisation.

##### 4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Dans le cadre du programme de **BAA (comptabilité-régime coopératif)**, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours tiré de la banque de cours pour atteindre l'objectif Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne.

##### 4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

De par sa structure et la diversité des cours, le programme proposé permet d'atteindre l'objectif de multidisciplinarité. De plus, à la fin du programme de **BAA (comptabilité - régime coopératif)**, nous avons ajouté un nouveau cours qui touche à toutes les disciplines de l'administration des affaires ADMI4999 *Projet de fin d'études*. C'est un cours qui sera donné par une équipe de professeures et professeurs de la Faculté représentant les diverses disciplines (comptabilité, finance, fiscalité, gestion des opérations, gestion des ressources humaines,

management, marketing et systèmes d'information organisationnels). Force est de reconnaître que si l'étude de la gestion constitue une discipline exigeante et même complexe, cette matière demeure très captivante, ne serait-ce que parce qu'elle est à la croisée de diverses réalités qui viennent ponctuer le quotidien : humaines et techniques, formelles et informelles, tangibles et intangibles, individuelles et collectives, structurées non structurées, axées sur le changement, l'innovation ou axées sur la continuité, etc. Ainsi dans ce cours, l'apprenante ou l'apprenant sera amené à voir les problèmes de l'entreprise non seulement du point de vue des professionnelles et professionnels de la comptabilité, mais du point de vue plus large et englobant tenant compte de l'interdépendance accrue des problèmes et des acteurs au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, comme la majorité des cours en administration des affaires mise sur la prise de décision en groupe et comme la population étudiante est très hétérogène et comme il y a plusieurs disciplines dans la Faculté, on se retrouve dans les cours avec un grand nombre d'équipes mixtes, ce qui facilite l'atteinte des objectifs liés à la multidisciplinarité et à l'interdisciplinarité.

#### **4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences**

Dans le cadre du programme de **BAA (comptabilité - régime coopératif)**, au moins deux cours ont des contenus de mathématiques (MATH1153 *Intro math des affaires*) et de statistiques (STAT2633 *Introduction à la statistique appliquée*). Il y a plusieurs autres cours de comptabilité où ces notions sont utilisées pour la prise de décision entre autres, les deux cours de comptabilité financière familièrement nommés les cours d'intermédiaire (ADCO2001 *Comptabilité financière II* et ADCO2002 *Comptabilité financière III*).

#### **4.6 Sensibilité aux arts et lettres**

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours tiré de la banque de cours pour atteindre l'objectif Sensibilité aux arts et lettres.

#### **4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique**

Dans les cours des disciplines de la Faculté d'administration, entre autres, l'accent est mis sur la résolution de problèmes en affaires basée sur la démarche scientifique et la méthode de cas avec des concepts mathématiques ou de statistiques. Ces approches nécessitent que les étudiantes et les étudiants remettent en question les pratiques de gestion et procédés utilisés dans les entreprises et procèdent à une analyse minutieuse des situations problématiques pour en arriver à suggérer des solutions qui répondent de façon adéquate à la réalité du monde des affaires. De cette façon, les étudiantes et étudiants ont la possibilité de développer leurs habiletés de penser de façon logique et de manière critique, ce qui permet d'atteindre l'objectif de formation générale *Capacité de penser logiquement et de manière critique*.

De plus, l'experte ou l'expert comptable est appelé quotidiennement à exercer son jugement professionnel afin de définir et de synthétiser les informations financières à communiquer aux différents utilisateurs. Pour acquérir cette expertise, l'étudiante ou l'étudiant en comptabilité doit respecter une suite logique de raisonnement menant à la production des états financiers et autres informations pertinentes à la prise de décision. L'ensemble des cours de comptabilité, ADCO2001 Comptabilité financière II, ADCO2002 Comptabilité financière III, ADCO3010 Comptabilité spécialisée I et ADCO3020 Comptabilité spécialisée II, permet aux apprenantes et apprenants d'acquérir les habiletés axées sur la capacité de penser logiquement et de manière critique. Par exemple, le processus comptable comprend une suite logique d'étapes qui mènent à la production des états financiers. Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à exercer sa capacité analytique et son sens critique à chaque étape tout en tenant compte des normes comptables en vigueur et en exerçant un comportement de professionnalisme.

Bref, l'ensemble des connaissances acquises dans le programme de **BAA (comptabilité-régime coopératif)** permet de répondre à cet objectif de la formation générale.

#### 4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cette exigence, qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton, est assurée par l'obligation de réussir un minimum de six (6) crédits de français. Les stratégies pédagogiques privilégiées dans plusieurs cours du programme d'études visent également à renforcer la capacité des étudiantes et étudiants à s'exprimer et à rédiger en français. Il s'agit notamment de présentations orales en classe et de travaux de rédaction dans lesquels les normes linguistiques doivent être respectées. Somme toute, les efforts déployés par l'ensemble du corps professoral par rapport aux exigences du français dans chacun des cours contribuent aussi au rehaussement des compétences langagières de notre population étudiante.

#### 4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de **BAA (comptabilité - régime coopératif)** devra suivre, suite à un test de classement, au moins un cours de trois crédits en anglais de niveau ANGL1022 ou plus élevé. Encore une fois, il reviendra à l'étudiante ou à l'étudiant d'en choisir davantage si cela l'intéresse parmi les cours au choix. De plus, dans certains cours de la troisième et quatrième année de son programme d'étude, l'étudiante ou l'étudiant aura à faire des lectures en anglais, notamment dans les revues spécialisées de la discipline, ce qui permettra, entre autres, d'améliorer la capacité de lecture en anglais.

Pour conclure cette section de la formation générale, on constate que l'ensemble des cours proposés dans le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif)** permet de répondre à six des neuf objectifs de la formation générale. Pour les trois autres objectifs, Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation, Sensibilité aux arts et lettres et Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir des cours de la banque de cours pour atteindre ces objectifs. Le tableau 2 qui suit, résume donc la situation des cours de formation générale dans le cadre du programme et montre les cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale.

Tableau 2

Exigences et objectifs de la Formation générale satisfaits dans le cadre du BAA (comptabilité - régime coopératif)

<b>Formation générale <sup>1</sup></b>		<b>30 crédits</b>
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel	ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3 CR
OFG 2 - Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours tiré de la banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3 CR
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir un cours tiré de la banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3 CR
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ADMI4999 Projet de fin d'études	3 CR
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1153 Intro math des affaires	3 CR
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours tiré de la banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3 CR
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique	ADCO2001 Comptabilité financière II <sup>2</sup> ADCO2002 Comptabilité financière III ADCO3010 Comptabilité spécialisée I ADCO3020 Comptabilité spécialisée II	3 CR
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN à déterminer	6 CR
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais	Trois crédits de cours ANGL (de niveau ANGL1022 ou plus élevé)	3 CR

<sup>1</sup> Dans le cadre du programme de BAA (comptabilité), l'étudiante ou l'étudiant doit notamment suivre trois cours (9 crédits) au choix.

<sup>2</sup> La réunion des contenus des cours ADCO2001, ADCO2002, ADCO3010 et ADCO3020 permet de répondre à l'OFG 7.